Canadian Centre
For Foreign Policy
Development

Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

REPORT FROM THE ROUNDTABLE ON EXPERT DEPLOYMENT TO INTERNATIONAL PEACE OPERATIONS

Marketa Geislerova,
Canadian Centre for Foreign Policy Development

September 12, 2000
Ottawa, Ontario

1006.12E

125 promenade Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2
Telephone/Téléphone : **613 944 8278** Fax/Télécopieur : **613 944 0687**
www.cfp-pec.gc.ca

Canadian Centre
for Foreign Policy
Development

Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

125 Sussex Dr. Ottawa, Ontario K1A 0G2

104-00015/

REPORT FROM THE ROUNDTABLE ON EXPERT DEPLOYMENT TO INTERNATIONAL PEACE OPERATIONS

Marketa Geislerova,
Canadian Centre for Foreign Policy Development

September 12, 2000
Ottawa, Ontario

1006.12E

ISBN: 0-662-30055-6
2-218/2000E

Tel.: (613) 944-8278
Internet address: http://www.cfp-pec.ge.ca Fax: (613) 944-0687

Canadian Centre for Foreign Policy Development
Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

125 Sussex Dr. Ottawa, Ontario K1A 0G2

REPORT FROM THE ROUNDTABLE ON EXPERT DEPLOYMENT TO INTERNATIONAL PEACE OPERATIONS

September 12, 2000
Ottawa

On September 12, 2000, the Canadian Centre for Foreign Policy Development brought together NGOs, government officials, experts, and professionals to explore how to broaden the range of resources and professional expertise involved in peace-support operations. The roundtable focussed particularly on three sectors: justice, public administration and child protection. Participants included Justice Ellen Macdonald (Ontario Superior Court), Paul Larose-Edwards (CANADEM), Marianne Wightman (Deployment for UNMIK), Susan Brown (CIDA), and Peter Oldham (Deputy Director, Regional Security and Peacekeeping Division, DFAIT).

I. Summary of Key Recommendations

Key issues and recommendations from the day-long roundtable:

1. In order to facilitate the involvement in peace-support operations and peacebuilding of Canadian judges (and the judicial/legal community in general), public servants, and other Canadians, systemic barriers to their participation should be examined. Participants were especially concerned about an age limit imposed by the UN, barring people over 63 years of age from participating in peace-support operations. Some recommended that immediate steps should be taken by the Canadian government to address this issue.

2. An enabling environment for civil servants (and others) wishing to contribute to Canadian peace-support operations should be created. Outreach will be important to foster willingness to contribute for those inside and outside the government.

3. There are vast resources in Canada from which to develop rosters of child protection experts for peace-support operations. Other possible areas of Canadian expertise could include disarmament, demobilisation, and re-integration and re-training of ex-combatants. Canada could also develop a niche in building capacity before elections. Some pointed out that rather than electoral monitoring, which, in their opinion, rarely accomplishes much in the longer-run, Canada could facilitate power sharing negotiations between conflicting parties standing for election.

4. Issues and recommendations related to the overall governance of peace-support operations were discussed at length, including:
   - Developing rosters
   - Management of candidates at home

Tel.: (613) 944-8278
Internet address: http://www.cfp-pec.gc.ca Fax: (613) 944-0687

- Ground rules for candidates
- Pre-deployment training and briefing
- The management of contracts between parties at home
- Equal treatment and compensation for those deployed
- Competition versus Coordination
- Due recognition of civilians upon their return home.

5. Some participants said that the role of DFAIT should be to carry the Canadian flag and open doors for civilians abroad. They also pointed out that the selection of candidates for deployment should remain outside of government due to possible political interference and nepotism (although this may apply to non-governmental organisations as much as the government). Furthermore, some said that the government should build safety nets and communication links for civilians on the ground. To this end, some argued, Canadian missions abroad should be regularly briefed on Canadian civilian activity, for instance (keeping in mind the responsibilities of parent agencies, such as the UN or the OSCE). DFAIT was challenged to help with visas (including the visa requirement for Canadians in Macedonia) and other matters on the diplomatic side.

II. Context and Existing Mechanisms

The Chair outlined the goal for the day: to draw on the diverse expertise around the table and to think together about outstanding issues, approaches, and new opportunities in peace-support operations.

There has been an apparent shift in focus from peacekeeping to peace-support. While there is usually a need for some military or police force to keep hostile belligerents apart, monitor borders, or maintain order; other skills are also necessary. The recent experiences in Kosovo and East Timor signal that *all-encompassing interventions may become more common.* In both cases, the international community undertook broad responsibilities including the administration of municipal affairs, (re)building basic infrastructure, the development of health and social policies, as well as the creation of judiciaries. To be able to adequately respond to this trend, diverse expertise is needed.

The UN has attempted to keep abreast of the changing demands. This spring, the UN Secretary General requested a high-level panel to make recommendations on the reform of peace-support operations. The Brahimi Panel's Report assessed impediments limiting the UN's capacity to respond rapidly and effectively. It drew attention to the civilian element of peace-support operations and identified problems, including inadequate personnel practices. It recommended to move more aggressively on the civilian element of the UN's Standby Arrangement System and revamping the UN Volunteers programme.

Besides the UN, regional organisations are also concerned with security issues. Among them, the most active is the Organisation for Security and Co-operation in Europe (OSCE). The

OSCE has experience in areas such, for instance: election observation, human rights monitoring, the promotion of free media, and border monitoring. In some ways, this new era of peace-support operations was ushered in with the Kosovo Verification Mission – an unarmed civilian mission in which the OSCE was mandated with monitoring a cease-fire between the Yugoslav forces and the Kosovars, monitoring human rights, helping to establish democratic structures, and preparing for an eventual vote on Kosovo's future status. *Despite the fact that the mission ended in an evacuation, the lessons learned from the experience were crucial in developing an understanding of the needs and dynamics of today's peace-support operations.* The OSCE has moved away from its earlier, *ad hoc* methods of staffing missions and is developing a mechanism known as REACT (Rapid Expert Assistance and Co-operation Teams). It is streamlining its staffing processes and introducing new information technology to be able to field missions more effectively.

Some of the general characteristics which distinguish peace-support operations from peacebuilding, technical and other initiatives are:

- extremely short response time
- optimal skill set includes: previous experience in a conflict (immediate) post-conflict mission, personal security training, first aid, stress management, etc.
- mission-oriented rather that objective-driven tasks
- short-term nature.

Much of the current mission mandates are echoed in Canada's human security policies. Among the Canadian mechanisms for peace-support operations is the Canadian Resource Bank for Democracy and Human Rights (CANADEM). Established in 1997, CANADEM operates at arm's length from the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) and maintains rosters of Canadians available for international service. However, CANADEM is not a deployment agency. In the case of Kosovo, CARE Canada provided deployment services for Canadians. The Canadian International Development Agency (CIDA) has also been intimately involved in peace-support operations, providing funding and programming insights, as well as its network of partners. The RCMP and Correction Services Canada have also contributed.

Weaknesses of the Canadian mechanism include :

- unclear lines of responsibility
- holes in the rostering system
- lack of a flexible, quick disbursing funding mechanism
- uneven vetting of candidates
- questions about appropriate training
- differing legal status of those deployed
- little systematic co-ordination among Canadian deployment (and deployment-related) organisations, leading to overlapping mandates and gaps in deployment.

To address especially the last weakness, DFAIT established a Deployment Coordination Unit. While the Unit is still in formative stages, its primary role would be to identify gaps in

deployment practices and work with others to fill them. Second, it would function as a long-term coordinating (assisting *versus* competing) agency. More specifically, the Deployment Coordination Unit will :

- respond to requests for personnel for peace-support operations
- help determine the level of Canadian participation and sectors in which to participate
- coordinate briefing materials for candidates
- coordinate efforts with partner states, domestic partners and diplomatic posts abroad
- on occasion, fund deployments (with an extremely modest deployment budget)
- develop and raise the standards for Canadian deployment (including training, compensation, etc.)
- work closely with CANADEM to facilitate the identification of experts
- work with specialists and experts on how to tap into their networks, identify candidates for deployment, and so on.

Peacebuilding activities including conflict prevention and good governance programmes, mostly funded through CIDA, could occur in parallel or subsequently to peace-support operations. Therefore, attention should be paid to developing a link between peacebuilding and peace-support, which will require close cooperation between DFAIT and CIDA. The partnership between the Canadian government and NGOs will also have to be re-evaluated, including the legal and contractual aspects.

III. Themes and Canadian Niches

Justice is one area where Canadian expertise could bear on peace-support operations. There is a broad agreement that (re)establishing the rule of law is a key element of peacebuilding. Building fair and functional judicial and legal structures, promoting confidence in how justice is administered, and so on, are considered key to building democracies. Canadians are in a position to help since their judicial and legal systems are highly regarded abroad. Moreover, Canadians are perceived as modest and sensitive to diverse cultural and socio-economic contexts.

The Office of the Commission for Federal Judicial Affairs is one body which aims to promote Canadian judicial expertise abroad. Established in 1995, the Office is separate from the Department of Justice. Since 1995, it has been working on judicial and legal reform in Ukraine, learning lessons and gathering expertise. Despite significant systemic barriers, Canadian judges have participated in the project, providing their expertise on issues such as independence of the judiciary and a code of ethics. Among the difficulties in involving judges in peace-support and peacebuilding are stipulations relating to their extra-curricular activities. For instance, Canadian judges may not receive a salary for activities other than judging in Canada. Relief of a Canadian judge from his/her duties requires serious procedural efforts. (For example, Louise Arbour, former Chief Prosecutor of the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia and International Criminal Tribunal for Rwanda, was released only after specific amendments to Judges Act). The Canadian Bar Association is also involved in international development

programming. It focusses on legal practice (case management) and the general administration of justice.

Some may be concerned that by taking on roles in peace-support and peacebuilding, Canadian judges may bring into question the independence of the judiciary. While it is imperative that judges preserve their independence, impartiality and neutrality, their duty to serve society and the public corresponds well with the objectives of Canadian peace-support and peacebuilding goals.

In order to facilitate the involvement of Canadian judges (and the judicial/legal community in general) in peace-support and peacebuilding, systemic barriers to their participation should be examined. This applies to domestic laws and regulations (i.e., the Judges Act) as well as procedures within organisations which mandate peace-support operations or deploy personnel (i.e., the UN maximum age limit for deployment which effectively bars retired people from field operations). Meanwhile, it could be useful to explore whether judges could be recruited for peace-support and peacebuilding during their judicial study leave and after they have retired. The Chief Justices of the Provinces should be convinced of the great potential impact of Canadian judicial expertise abroad. Some participants recommended developing a roster of able and willing Canadian judges for deployment. Others identified a gap between military and judicial/legal objectives during peace-support operations and pointed to a need for a more integrated approach and better planning. The judicial/legal community was encouraged by the government participants to initiate projects and come up with innovative ideas. Justice Ellen Macdonald of Ontario is taking up this task.

Trust and confidence in public administration are also key in building democratic societies. Canada has a long-standing and internationally recognised experience with ***public service and administration,*** some of which may be transferable. Canada could share its own trials with developing good governance (i.e., accountable, accessible, and transparent governments) around the world. It could help develop administration systems that would enable rather than intervene.

The Canadian Executive Service Organisation has been trying to increase the involvement of Canadian public administrators in peace-support and peacebuilding. This broad-based volunteer organisation, made up mostly of retired public servants, has programmes aimed at reforming public administrations in South America and Eastern Europe. The programmes emphasise a co-operative approach and aim at building closer and long-term relationships. The overall principle is to share a life-time of experience (i.e., skills, knowledge). Moreover, the programmes recognise the need for follow-up and support (even from a distance) during the implementation of policies and advice. Immediate impact-based assessments are often inadequate evaluating tools, since impact of these programmes is rarely apparent in the short-term. Programmes aimed at strengthening ***local governance*** are often useful. Among those organisations in Canada presently involved in local governance issues is the Federation of Canadian Municipalities, for instance.

As in justice, a major concern raised by the participants was the need to identify and address systematic (i.e., bureaucratic, Treasury Board, etc.) barriers to deployment of public servants to peace-support operations. A balance should be found between the government's accountability and transparency measures (such as, for instance, legal and contractual frameworks for dealing with client NGOs) on the one hand, and the ability to deploy government employees quickly and efficiently on the other. *An enabling environment for civil servants (and perhaps others) wishing to contribute to Canadian peace-support operations should be created.* Such an environment exists in Ireland or Denmark, for instance. Corrections Canada shared their experience with helping and encouraging employees to participate in peace-support operations. The need to educate Canadians about their privileged position in the world and the responsibility that accompanies this position was emphasised. Employers should understand that working abroad often makes for more experienced and valuable employees.

Another area where Canada could contribute is ***child protection***. Experience from the field demonstrates the importance of having the right people on the ground. Good will and good intentions are often not enough. Peace support initiatives aimed at the well being of children must be well thought out and take into account cultural and contextual issues. Setting up a comprehensive child protection system anywhere is a complex task. Internationally accepted standards of Children's Rights and needs including and beyond food and shelter are often a foreign concept in situations where the rights of the individual have yet to be recognised. Establishment of a child protection system is not viable before rule of law is established and before trained professionals from the community are in place to implement such a system. Beginning steps, to establishing a system, would include education about the value of children and the components of healthy child development with respect to internationally accepted standards. Early social and mental health interventions should be focussed on projects that would be aimed at:

- restoring childhood for children who have lost this right through war, poverty and abandonment (i.e., reintroducing play into the lives of these children)
- respecting and supporting the integrity of the family and caregivers; programmes to support and strengthen families.

At the same time Canada can offer expertise in the areas of education and training for child welfare and child and family mental health practitioners. Expertise can be drawn from the Canadian mental health community, the Canadian child welfare system, professional associations, Canadian colleges and universities and the community of NGO's who have experience in the field. It is important not to impose inappropriate values and practices but to train and prepare professionals well before deployment to the field in programmes that are going to be useful. We should apply learning from our own mistakes through history and offer help in a planned way.

Other possible areas of Canadian expertise could include disarmament, demobilisation, re-integration and re-training of ex-combatants. Canada could also develop a niche in building capacity *before* elections. Rather than electoral monitoring which, some argue rarely

accomplishes much in the longer-run, Canada could facilitate power sharing negotiations between conflicting parties standing for election.

IV. Governance of Peace-Support Operations

Issues related to the overall governance of peace-support operations were raised including:

- *Developing rosters of candidates for peace-support operations:* There was a broad agreement among the participants that the right personnel are key in carrying out any peace-support operation successfully. Rosters of properly screened and assessed candidates, on the line of CANADEM, could be developed around the world and Canada could take the lead in building this tool. Special rosters of stand-by public sector employees, justice/legal professionals and others would be very useful. Roster of immigrants wishing to participate in a peace-support operation in the country of their origin could also be developed, recognising their potential vulnerability on the ground and the need for special attention to their security. Ways to get candidates ready for deployment have to be found. The Red Cross model, where candidates pay for their training in order to obtain a standby status, could be an option.

- *Management of candidates at home:* Government agencies take an unreasonably long time in reacting to requests (applications) of candidates who are often responsive and work short-term assignments. The government has to be faster, more flexible and more understanding in dealing with these clients to minimise slippage and forge stronger partnerships. More responsiveness is also necessary on the part of the receiving agencies (i.e., the UN and the OSCE).

- *Ground rules for candidates:* General rules (guidelines) for candidates should be created. (Stipulations should, for instance: state the need for prior experience for deployment to a war zone, address confidentiality, etc.).

- *Pre-deployment training and briefing:* Many participants raised civilian pre-deployment training as critical and presently lacking. How to prepare the right personnel in extremely short time including: immunisation shots, land-mine awareness, first aid training, cultural sensitisation, and so on? While some participants called for a universal training facility, which would be funded by the government, others supported the reliance on independent education/training institutions like the Pearson Peacekeeping Centre, where the government could help fund individual candidates. With regard to the latter case, participants raised concerns about the lack of a universal accreditation system, different levels of preparedness based on the quality of a training institution, and related issues.

- *The management of contracts between parties at home.* Participants broadly agreed that the government should be liable for some aspects of peace-support operations and its

liability should be legally reflected in contracts it undertakes with clients.

- *Equal treatment and compensation for those deployed:* Some participants pointed out that the government does not value civilians that have gone outside of the government-led programmes. There are differences in compensation, availability of resources and status. Most participants agreed that there should not be different tiers of people going to the field. All civilians should have a kit before they are deployed which includes travel insurance and a deployment allowance. Until now, insurance costs were not covered by CIDA's programmes. It is time that the Canadian government assumed liability for these civilians. The deployment allowance provided by the DND for their personnel is large, while NGOs have a difficulty obtaining minimum funds for civilians. However, others pointed out that streamlining deployment in such a way would be unmanageable and that "government can not be all things to all people for all deployments." Therefore, they suggested, only government-funded deployments (including, perhaps, those indirect deployments like UNVs) ought to have a common base (i.e., insurance, travel cost, pre-deployment allowance, access to briefing/debriefing sessions and material, etc.).

- *Competition versus Coordination:* Many participants pointed out that the competition for funds (and recognition) and the lack of a coordinative mechanism often hinder effective deployment. While some participants called for a better coordination (through DFAIT or a large deployment NGO) others discouraged these efforts and emphasised the entrepreneurial spirit of individual candidates.

- *Role of DFAIT*: The role of the government should be to carry the Canadian flag and open doors for civilians abroad. Some participants pointed out that the selection of candidates for deployment should remain outside of government due to possible political interference and nepotism (although this may apply to non-governmental organisations as much as the government). Furthermore, some said that the government should build safety nets and communication links for civilians on the ground. To this end, some argued, Canadian missions abroad should be regularly briefed on Canadian civilian activity, for instance (keeping in mind the responsibilities of parent agencies, such as the UN or the OSCE). DFAIT was challenged to help with visas (including the visa requirement for Canadians in Macedonia) and other matters on the diplomatic side.

- *Due recognition of civilians upon their return home:* There was a general agreement that public awareness about the work of civilians in peace-support and peacebuilding is very low. There is a need to recognise their contributions and make their stories known.

The Chair concluded the roundtable with a promise of a report. He thanked the participants for their valuable contributions and promoted continued cooperation. He also reminded them of the CCFPD's mandate to help Canadians engage in foreign policy development and encouraged policy proposals for funding.

Roundtable on Expert Deployment to International Peace Operations
List of Participants
September 12, 2000
Lady Elgin Room, Lord Elgin Hotel
Ottawa, Ontario

Stephen Bierbrier
International Cooperation Group
Department of Justice

Suzanne Labbé
Director, International Cooperation
Commission for Federal Judicial Affairs

Ellen Macdonald
Ontario Superior Court Justice

Shereen Miller
Director of International Special Projects
Correctional Service Canada

Louis Perret
Dean of Law
University of Ottawa

Alison Redford
Project Director, International Development
Canadian Bar Association

Don Brownell
Senior Manager
Public-Private Development Initiatives &
Performance Management
Federation of Canadian Municipalities

Steve St. Michael
Director
Association of Universities and Colleges of
Canada

Ann Wardrop
Senior Advisor to the President
Canadian Executive Service Organization

Kristina Wittfooth
Director of Centre for Central and Eastern
Europe
Canadian Bureau of International Education

Teresa Dremetsikas
Intake and Settlement Coordinator
Canadian Centre for Victims of Torture

Des Garvey
Director
Nepean Outreach to the World

Fernande Meilleur
UNICEF Canada

Laurel Pearson
Senior Trauma Counsellor for CARE

Maria Beaulne
OSCE, Revenue Canada

Robert Busse
Field Coordinator
CARE / WUSC

Debby Côté
CUSO

Marianne Wightman
Deployment for UNMIK, CARE, WUSC
Ruth Walker
Christian Science Monitor

Debbie Bénard
CANADEM

Paul Larose-Edwards
Executive Director
CANADEM

Christine Vincent
CANADEM

Susan Brown
Chief of Peacebuilding Unit
CIDA

Mark Glauser
Senior Policy Officer
Deployment Coordination Unit
Regional Security and Peacekeeping Division
DFAIT

Peter Oldham
Deputy Director
Regional Security and Peacekeeping Division
DFAIT

Barry Parkinson
Consultant
DFAIT

Steven Lee (Chair)
Executive Director
Canadian Centre for Foreign Policy Development (CCFPD)

Marketa Geisler
Rapporteur/Writer
Canadian Centre for Foreign Policy Development (CCFPD)

Julie Rechel
Events Organiser
Canadian Centre for Foreign Policy Development (CCFPD)

Canadian Centre
For Foreign Policy
Development

Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

125 promenade Sussex Drive Ottawa, Ontario K1A 0G2

SELECTED CCFPD REPORTS FROM 2000-2001[1]

Conflict Prevention and Peacebuilding

Renewing Partnerships for the Prevention of Armed Conflict: Options to Enhance Rapid Deployment and Initiate a UN Standing Emergency Capability. Peter Langille, Global Human Security Ideas and Initiatives. Fall 2000.

Report from the Roundtable on Expert Deployment to International Peace Operations. CCFPD. September 12, 2000.

Canadian Peacebuilding in the Middle East: Case Study of the Canada Fund in Israel/Palestine and Jordan. Tami Amanda Jacoby, University of Manitoba. Fall 2000.

Les Enterprises canadiennes et la consolidation de la paix. Jean-Francois Rioux, Francisco-José Valiente, and Christian Geiser, Université du Québec a Montréal. Le 31 octobre 2000.

Nuclear Weapons and Small Arms

Ballistic Missiles Foreign Experts Roundtable Report. Ernie Regehr, Project Ploughshares and Peter Moore, CCFPD. March 30, 2000.

NATO-Nuclear Weapons Roundtable Report. CCFPD. August 24-25, 2000.

Small Arms and the OAS Roundtable Report. CCFPD. April 28, 2000.

Examen des récentes initiatives gouvernementales et d'ONG concernant les armes légères et appréciation sur leur efficience: proposition pour un indice de sécurité individuelle (ISI). Frances Gaudreault et al. Summer 2000.

Globalization and Firearms: A Public Health Perspective. Wendy Cukier et al. Fall 2000.

Borders

Perspectives on the Borderless World: Issues for Canada. Heather Nicol and Ian Townsend-Gault. Fall 2000.

New Diplomacy

Report from the Roundtable on Just War and Genocide. CCFPD. December 8-9, 2000.

Report from the Ottawa Roundtable for the International Commission on Intervention and State Sovereignty (ICISS). CCFPD. January 15, 2001.

.../2

---

[1] **Visit www.cfp-pec.gc.ca for more reports and other publications.**

Tel./Tél. : (613) 944-8278 Fax/Télécopieur : (613) 944-0687
www.cfp-pec.gc.ca

Children's Rights
Children and Violent Conflict: Meeting the Challenge of Diversity. Erin Baines, Dalhousie University; Barry Burciul, University of Toronto. Summer 2000.

Business and Labour
Canadian Firms, Canadian Values. Canadian Business for Social Responsibility. May 2000.

Africa
Report from the Ottawa Nigeria Roundtable. CCFPD. March 20, 2000.

Asia-Pacific
APEC Media Monitoring Report: A Synopsis of Key Findings from IMPACS' 1999 Youth Internship Project. Institute for Media, Policy and Civil Society. 2000.

Report from the Burma and Drugs Roundtable. CCFPD. May 15, 2000.

Report from the North Korea Roundtable. CCFPD. January 22, 2001.

Report from the Victoria Roundtable on Indonesia. CCFPD. March 13, 2000.

Europe
Report on Cyprus: Living Together in the New Century Roundtable. CCFPD. February 14, 2000.

Americas
Canada, Indigenous Peoples and the Hemisphere Roundtable Report. CCFPD. March 23, 2000.

CCFPD Summary Report: The Americas. CCFPD. Fall 2001.
Rapport de syntèse du CCDPE: les Amériques. CCFPD. Fall 2001.

Threats to Democracy in America. Max Cameron, Canadian Foundation for the Americas (FOCAL). March 3-4, 2000.

Report from the Roundtable on Governance, Civil Society and the Americas. CCFPD. January 28, 2000.

Report from the Roundtable on Canada-Cuba Relations. CCFPD. January 18, 2000.

Look Ahead to Windsor Roundtable Report (OAS). CCFPD. April 26, 2000.

Culture
Commerce International et diversité culturelle: la recherche d'un dificile équilibre. Ivan Bernier, Université Laval and Dave Atkinson. 2000.

Circumpolar Issues
Roundtable on Northern Foreign Policy: Feedback and Look Ahead. CCFPD. February 5, 2001.

Foreign Policy Research
Gendered Discourses, Gendered Practices: Feminists (Re)Write Canadian Foreign Policy. Claire Turenne Sjolander, University of Ottawa; Heather Smith, University of Northern British Columbia; Deborah Stienstra, University of Winnipeg. May and July 2000.

Canadian Centre for Foreign Policy Development
Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

125 Sussex Dr. Ottawa, Ontario K1A 0G2

RAPPORT DE LA TABLE RONDE :
LE DÉPLOIEMENT D'EXPERTS
DANS LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES DE PAIX

Marketa Geislerova
Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

12 septembre 2000
Ottawa, Ontario

1006.12F

ISBN: 0-662-86201-5
2-218/2000F

Tel: (613) 944-8278
Internet address: http://www.cfpd.gc.ca Fax: (613) 944-0687

RAPPORT DE LA TABLE RONDE : LE DÉPLOIEMENT D'EXPERTS DANS LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES DE PAIX

12 septembre 2000
Ottawa

Le 12 septembre 2000, le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère a réuni des représentants d'ONG, des fonctionnaires, des experts et des professionnels pour déterminer comment élargir la gamme des ressources et des compétences professionnelles mises à contribution dans les opérations de soutien de la paix. La table ronde s'est concentrée sur trois grands secteurs : la justice, l'administration publique et la protection des enfants. Les participants comprenaient M^me^ le juge Ellen Macdonald (Cour supérieure de l'Ontario), Paul Larose-Edwards (CANADEM), Marianne Wightman (Déploiement, MINUK), Susan Brown (ACDI) et Peter Oldham (directeur adjoint, Direction de la sécurité régionale et du maintien de la paix, MAECI).

I. Résumé des principales recommandations

Principales questions et recommandations découlant de la table ronde d'une journée :

1. Pour faciliter la participation des juges (et, en général, des membres de la communauté juridique et judiciaire), des fonctionnaires et d'autres Canadiens aux opérations de soutien et de consolidation de la paix, il faudrait examiner les obstacles systémiques qui les empêchent d'y prendre part. Les participants mentionnent particulièrement la limite d'âge imposée par les Nations Unies, qui interdit le déploiement de personnes de plus de 63 ans dans le cadre des opérations de soutien de la paix. Certains recommandent que le gouvernement du Canada prenne immédiatement des mesures à ce sujet.

2. Il faudrait ménager un environnement accueillant pour les fonctionnaires (et d'autres) qui souhaitent contribuer aux opérations canadiennes de soutien de la paix. Des communications appropriées seront importantes pour encourager ceux qui sont disposés à contribuer à intérieur comme à l'extérieur de l'administration gouvernementale.

3. Il y a d'importantes ressources au Canada à partir desquels on pourrait établir des listes d'experts en protection des enfants pour les opérations de soutien de la paix. Les autres domaines d'expertise possibles du Canada comprennent le désarmement, la démobilisation ainsi que la réintégration et le recyclage des anciens combattants. Le Canada pourrait également développer un créneau dans le domaine de la création de capacités en période préélectorale. Certains participants sont d'avis qu'au lieu de participer à la surveillance des élections, qui n'accomplit généralement pas grand-chose à long terme, le Canada devrait faciliter les négociations sur le partage des pouvoirs entre les parties en conflit qui se présentent à des élections.

4. Les questions et recommandations relatives à la gestion d'ensemble des opérations de soutien de la paix ont fait l'objet d'un long débat, qui a notamment porté sur les points suivants :
   - Établissement de listes
   - Gestion des candidats au Canada
   - Règles de base pour les candidats
   - Formation avant le déploiement
   - Gestion des contrats entre les parties au Canada
   - Égalité de traitement et de rémunération pour les personnes déployées
   - Concurrence et coordination
   - Reconnaissance des réalisations des civils à leur retour au Canada.

5. Certains participants disent que le rôle du MAECI devrait consister à porter le drapeau du Canada et à ouvrir les portes pour les civils à l'étranger. Pour eux, la sélection des candidats au déploiement devrait se faire à l'extérieur du gouvernement pour éviter les interventions politiques et le népotisme (bien que ces facteurs puissent se manifester autant dans les organisations non gouvernementales que dans l'administration publique). De plus, certains participants croient que le gouvernement devrait établir des filets de sécurité et des moyens de communication pour les civils sur le terrain. À cette fin, il faudrait régulièrement informer les missions du Canada l'étranger des activités civiles canadiennes (sans perdre de vue les responsabilités des organisations mères, comme les Nations Unies et l'OSCE). Du côté diplomatique, le MAECI devrait accorder de l'aide en matière de visas (notamment pour les Canadiens en Macédoine) et dans d'autres domaines.

II. Contexte et mécanismes existants

Le président présente un aperçu de l'objectif de la journée : profiter de l'expertise des participants pour réfléchir ensemble sur les questions qui se posent, ainsi que sur les approches et les nouvelles perspectives relatives aux opérations de soutien de la paix.

Aujourd'hui, les efforts semblent davantage axés sur le soutien que sur le maintien de la paix. Même s'il est habituellement nécessaire de maintenir une certaine présence militaire ou policière pour empêcher les hostilités entre les belligérants, surveiller les frontières et maintenir l'ordre, d'autres compétences sont également nécessaires. Les récentes expériences du Kosovo et du Timor-Oriental montrent que *les interventions globales pourraient devenir plus courantes.* Dans les deux cas, la communauté internationale a assumé de vastes responsabilités, s'étendant à l'administration des affaires municipales, à la (re)construction de l'infrastructure de base, à l'élaboration de politiques sociales et de santé ainsi qu'à la création d'appareils judiciaires. Pour tenir compte de cette tendance, il faut pouvoir disposer de compétences très diverses.

Les Nations Unies ont tenté de s'adapter à l'évolution des besoins. Ce printemps, le secrétaire général a demandé à un comité de haut niveau de formuler des recommandations sur la

réforme des opérations de soutien de la paix. Le rapport du Comité Brahimi évalue les obstacles qui empêchent les Nations Unies de réagir rapidement et efficacement. Il attire l'attention sur l'élément civil des opérations de soutien de la paix et met en évidence les problèmes, y compris les pratiques de personnel inadéquates. Le rapport recommande d'avancer plus rapidement dans le domaine de l'élément civil du Système des forces en attente des Nations Unies et de réorganiser le Programme des volontaires des Nations Unies.

À part les Nations Unies, des organisations régionales s'intéressent également aux questions de sécurité. Parmi elles, la plus active est l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). L'OSCE a de l'expérience dans différents domaines, par exemple : observations d'élections, respect des droits de la personne, promotion de la liberté des médias et surveillance des frontières. D'une certaine façon, cette nouvelle ère d'opérations de soutien de la paix est le résultat de la Mission de vérification au Kosovo, mission civile non armée pour laquelle l'OSCE avait reçu le mandat de surveiller un cessez-le feu entre les forces yougoslaves et les Kosovars, de veiller au respect des droits de la personne, de contribuer à l'établissement de structures démocratiques et de préparer un éventuel vote sur le statut futur du Kosovo. *En dépit du fait que la mission s'est terminée par une évacuation, les leçons qu'on en a tirées ont joué un rôle essentiel pour la compréhension des besoins et de la dynamique des opérations de soutien de la paix d'aujourd'hui.* L'OSCE a abandonné ses anciennes méthodes *ad hoc* de recrutement des membres des missions et a développé un mécanisme désigné par le sigle REACT (programme des équipes d'assistance et de coopération rapides). Elle a rationalisé ses processus de recrutement et a mis en œuvre de nouvelles méthodes informatiques permettant de déployer plus efficacement ses missions.

Voici quelques-unes des caractéristiques générales qui distinguent les opérations de soutien de la paix des initiatives techniques, de consolidation de la paix, etc. :

- Temps de réponse extrêmement court
- L'ensemble optimal de compétences comprend l'expérience antérieure d'un conflit, la participation à une mission organisée après un conflit, une formation en sécurité personnelle, en premiers soins, en gestion du stress, etc.
- Tâches axées sur la mission plutôt que sur des objectifs
- Missions à court terme.

Beaucoup des éléments du mandat des missions actuelles se retrouvent dans la politique canadienne de sécurité humaine. La Banque canadienne de ressources pour la démocratie et les droits de la personne (CANADEM) compte parmi les mécanismes canadiens de soutien de la paix. Établie en 1997, CANADEM agit indépendamment du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et tient des listes de Canadiens disposés à participer à des opérations internationales. Toutefois, CANADEM n'est pas un organisme de déploiement. Dans le cas du Kosovo, CARE Canada a assuré les services de déploiement pour les Canadiens. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a également participé de près aux opérations de soutien de la paix, s'occupant de financement et d'élaboration de programmes, de

même que son réseau de partenaires. La GRC et le Service correctionnel du Canada ont également contribué.

Le mécanisme canadien comporte certaines faiblesses, notamment :

- Des responsabilités mal délimitées
- Des lacunes dans le système d'établissement des listes
- Absence d'un mécanisme souple et rapide de financement
- Contrôle inégal des candidats
- Doutes quant au bien-fondé de la formation
- Statuts juridiques différents des personnes déployées
- Manque de coordination systématique entre les organisations canadiennes de déploiement (ou reliées au déploiement), entraînant des chevauchements dans les mandats et des lacunes dans le déploiement.

Pour remédier particulièrement à la dernière faiblesse, le MAECI a établi un service de coordination du déploiement. Bien que ce service soit encore en train d'être formé, il aura pour principal objet de relever les lacunes dans les pratiques de déploiement et de collaborer avec d'autres en vue de les combler. Il assumerait en outre les fonctions d'un organisme de coordination à long terme (qui donnerait de l'aide plutôt que de concurrencer d'autres). Plus particulièrement, le service de coordination du déploiement s'occupera de ce qui suit :

- Répondre aux demandes de personnel pour les opérations de soutien de la paix;
- Participer à la détermination du niveau et des secteurs de contribution du Canada;
- Coordonner la distribution de matériel d'information aux candidats;
- Coordonner les efforts avec les États partenaires, les partenaires canadiens et les missions diplomatiques à l'étranger;
- À l'occasion, financer des déploiements (avec un budget de déploiement très minime);
- Élaborer et relever les normes de déploiement canadiennes (y compris la formation, la rémunération, etc.);
- Collaborer étroitement avec CANADEM pour trouver les experts nécessaires;
- Collaborer avec des spécialistes et des experts pour déterminer les moyens de tirer parti de leurs réseaux pour trouver des candidats au déploiement, etc.

Les activités de consolidation de la paix, y compris les programmes de prévention des conflits et de bonne gestion des affaires publiques, qui sont surtout financés par l'ACDI, peuvent être menées parallèlement aux opérations de soutien de la paix ou après ces opérations. Il faut donc veiller à établir un lien entre la consolidation et le soutien de la paix, ce qui nécessite une coopération étroite entre le MAECI et l'ACDI. Le partenariat entre le gouvernement du Canada et les ONG doit aussi être réévalué, notamment dans ses aspects juridiques et contractuels.

III. Thèmes et créneaux canadiens

La ***justice*** est l'un des domaines où les opérations de soutien de la paix peuvent tirer parti de l'expertise canadienne. Les participants ont en général convenu que le (ré)établissement de la

primauté du droit est un élément clé de la consolidation de la paix. La mise en place de structures juridiques et judiciaires équitables et fonctionnelles, l'adoption de mesures qui renforcent la confiance dans l'administration de la justice, etc. sont considérées comme des éléments essentiels de l'édification d'une démocratie. Les Canadiens sont bien placés pour aider les autres parce que leurs systèmes juridiques et judiciaires ont une grande réputation l'étranger. De plus, les Canadiens sont considérés comme des gens sans prétentions, qui se montrent sensibles à différents contextes culturels et socio-économiques.

Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale (BCMF) est l'un des organismes qui cherchent à faire la promotion de l'expertise judiciaire canadienne à l'étranger. Établi en 1995, le BCMF est distinct du ministère de la Justice. Depuis 1995, il participe à la réforme du système juridique et judiciaire en Ukraine, tirant des leçons et accumulant de l'expérience. Malgré d'importants obstacles systémiques, les juges canadiens ont participé au projet et contribué dans des domaines tels que l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'élaboration d'un code d'éthique. Parmi les difficultés qui entravent la participation des juges aux activités de soutien et de consolidation de la paix, il y a lieu de mentionner les exigences législatives qui leur interdisent les activités extrajudiciaires. Par exemple, les juges canadiens ne peuvent pas être rémunérés pour un travail autre que rendre la justice au Canada. D'importantes formalités sont nécessaires pour décharger provisoirement un juge canadien de ses fonctions judiciaires. (Par exemple, il a fallu apporter des modifications spéciales à la Loi sur les juges pour permettre le détachement de M^{me} le juge Louise Arbour, procureur en chef du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et du Tribunal pénal international pour le Rwanda.) L'Association du Barreau canadien s'occupe également de programmes de développement international. Elle s'intéresse particulièrement à la pratique du droit (gestion de cas) et à l'administration générale de la justice.

Certains participants s'inquiètent de la possibilité que la participation de juges canadiens à des activités de soutien et de consolidation de la paix ne porte une ombre sur l'indépendance du pouvoir judiciaire. S'il est impératif que les juges préservent leur indépendance, leur impartialité et leur neutralité, leur obligation de servir la société et le public est tout à fait compatible avec les objectifs canadiens de soutien et de consolidation de la paix.

Pour faciliter la participation de juges canadiens (et, d'une façon générale, de la communauté juridique et judiciaire) à des activités de soutien et de consolidation de la paix, il convient d'examiner les obstacles systémiques à cette participation. Cela met en cause des textes législatifs et réglementaires canadiens (comme la Loi sur les juges) ainsi que les procédures d'organismes qui définissent le mandat des opérations de soutien de la paix ou déploient du personnel (par exemple, la limite d'âge au déploiement des Nations Unies, qui interdit en pratique le recours à des retraités pour les opérations sur le terrain). Entre-temps, il serait utile d'examiner la possibilité d'inclure des juges dans des opérations de soutien et de consolidation de la paix pendant des périodes de congé d'études ou après leur retraite. Il faudrait persuader les juges en chef des provinces de la grande importance de l'expertise judiciaire canadienne à l'étranger. Des participants proposent l'établissement d'une liste de juges pouvant et souhaitant

être déployés. D'autres signalent l'écart entre les objectifs militaires et les objectifs juridiques et judiciaires au cours des opérations de soutien de la paix et soulignent la nécessité d'une approche plus intégrée et d'une meilleure planification. Les représentants du gouvernement encouragent la communauté juridique et judiciaire à entreprendre des projets et à proposer des idées novatrices. M^me^ le juge Ellen Macdonald, de la Cour supérieure de l'Ontario, va s'en occuper.

La confiance dans l'administration publique est également essentielle à l'édification d'une société démocratique. Le Canada a une longue expérience, reconnue à l'échelle internationale, dans le domaine de ***l'administration publique et du service au public***, expérience dont il serait possible de faire profiter d'autres. Le Canada pourrait partager les résultats de ses propres essais en matière de bonne gouvernance (c'est-à-dire d'un gouvernement responsable, accessible et transparent) partout dans le monde. Il peut aider d'autres pays à établir des administrations publiques qui habilitent les citoyens plutôt que d'intervenir dans leur vie.

Le Service d'assistance canadien aux organismes (SACO) tente depuis un certain temps d'intensifier la participation des administrateurs publics canadiens aux efforts de soutien et de consolidation de la paix. Cette organisation bénévole largement répartie, dont les membres se composent surtout de fonctionnaires à la retraite, réalise des programmes visant la réforme des administrations publiques en Amérique du Sud et en Europe de l'Est. Les programmes se fondent sur une approche coopérative et tendent à établir des relations étroites et à long terme. Le principe général est de faire profiter d'autres de l'expérience (compétences, connaissances) qu'on a accumulée. De plus, les programmes tiennent compte des besoins de suivi et de soutien (même à distance) durant la mise en œuvre de politiques et l'application de conseils. Les évaluations fondées sur les répercussions immédiates sont souvent inadéquates parce que les résultats des programmes sont rarement évidents à court terme. Les programmes destinés à renforcer ***la gouvernance locale*** sont souvent utiles. Parmi les organisations canadiennes qui s'occupent actuellement de questions reliées à la gouvernance locale, il y a lieu de mentionner, par exemple, la Fédération canadienne des municipalités.

Comme dans le domaine de la justice, les participants se sont dits préoccupés par les obstacles systémiques (obstacles bureaucratiques, exigences du Conseil du Trésor, etc.) au déploiement de fonctionnaires dans des opérations de soutien de la paix. Il faudrait trouver un certain équilibre entre les exigences de responsabilité et de transparence du gouvernement (par exemple, les cadres juridique et contractuel régissant les relations avec les ONG clientes), d'une part, et la capacité de déployer rapidement et efficacement des fonctionnaires, de l'autre. *Il importe de créer un environnement propice pour les fonctionnaires (et peut-être d'autres) qui souhaitent contribuer aux opérations canadiennes de soutien de la paix.* Un environnement de ce genre existe en Irlande et au Danemark, par exemple. Les représentants du Service correctionnel du Canada mentionnent leur expérience dans le domaine de l'encouragement d'employés à participer à des opérations de soutien de la paix. Des participants insistent sur la nécessité de sensibiliser les Canadiens à leur position privilégiée dans le monde et à la responsabilité qui leur incombe pour cette raison. Les employeurs devraient comprendre qu'en permettant à des

employés de travailler à l'étranger, ils bénéficient souvent d'un personnel plus expérimenté et plus compétent.

La ***protection des enfants*** est un autre domaine possible de contribution du Canada. L'expérience acquise sur le terrain montre combien il est important d'avoir le personnel qui convient sur place. La bonne volonté et les bonnes intentions sont souvent insuffisantes. Les initiatives de soutien de la paix visant le bien-être des enfants doivent être bien pensées et tenir compte des circonstances et du contexte culturel. La mise en place d'un système complet de protection des enfants est une tâche complexe n'importe où. Dans le domaine des droits et des besoins des enfants, les normes internationales acceptées vont rarement au-delà des aliments et du logement dans les situations où les droits de la personne ne sont pas encore reconnus. L'établissement d'un système durable de protection des enfants est en pratique impossible tant que la primauté du droit n'est pas reconnue et tant qu'on ne dispose pas de professionnels formés représentant la collectivité pour le faire fonctionner. Pour établir un tel système, il faudrait commencer par sensibiliser les gens à la valeur des enfants et aux éléments nécessaires à un développement sain de l'enfant, selon des normes acceptées à l'échelle internationale. Les interventions précoces dans le domaine social et en santé mentale devraient être axées sur des projets visant les objectifs suivants :

- Restituer leur enfance aux enfants qui l'ont perdue à cause de la guerre, de la pauvreté et de l'abandon (c'est-à-dire leur réapprendre à jouer);
- Respecter et appuyer l'intégrité de la famille et des fournisseurs de soins, et mettre en œuvre des programmes pour soutenir et renforcer les familles.

En même temps, le Canada peut mettre à contribution son expertise dans les domaines de l'éducation et de la formation des praticiens de l'aide à l'enfance et de la santé mentale de l'enfant et de la famille. Il serait possible de compter au Canada sur les compétences de la communauté de la santé mentale, du système de protection de la jeunesse, des associations professionnelles, des universités et collèges canadiens et de la communauté des ONG qui ont de l'expérience dans ce domaine. Pour réaliser des programmes utiles, il importe de ne pas imposer de valeurs et de pratiques qui ne conviennent pas, et de donner aux professionnels la formation et la préparation voulues bien avant le déploiement sur le terrain. Nous devons tirer la leçon de nos erreurs passées et offrir de l'aide d'une façon planifiée.

Les autres domaines d'expertise possibles du Canada comprennent le désarmement, la démobilisation ainsi que la réintégration et le recyclage des anciens combattants. Le Canada pourrait également développer un créneau dans le domaine de la création de capacités en période préélectorale. Certains participants sont d'avis qu'au lieu de participer à la surveillance des élections, qui n'accomplit généralement pas grand-chose à long terme, le Canada devrait faciliter les négociations sur le partage des pouvoirs entre les parties en conflit qui se présentent à des élections.

IV. Gestion des opérations de soutien de la paix

Des questions reliées à la gestion d'ensemble des opérations de soutien de la paix sont soulevées, notamment :

- *Établissement de listes de candidats pour les opérations de soutien de la paix :* Les participants s'entendent en général sur le fait qu'il est essentiel de disposer du personnel voulu pour réussir une opération de soutien de la paix. Des listes de candidats ayant fait l'objet d'une présélection et d'une évaluation appropriées, sur le modèle des listes de CANADEM, pourrait être dressées un peu partout dans le monde, et le Canada jouerait un rôle de premier plan dans la mise au point de cet outil. Des listes spéciales de personnes en attente – employés du secteur public, professionnels du secteur juridique et judiciaire et d'autres – pourraient être très utiles. On pourrait également établir des listes d'immigrants souhaitant participer à des opérations de soutien de la paix dans leur pays d'origine, en tenant compte de leur vulnérabilité possible sur le terrain et de la nécessité de porter une attention particulière à leur sécurité. Il faudra également trouver des moyens de préparer les candidats au déploiement. Le modèle de la Croix-Rouge, dans lequel les candidats paient pour leur propre formation afin d'obtenir le statut d'attente, est une option à considérer.

- *Gestion des candidats au Canada :* Les organismes gouvernementaux mettent trop longtemps à réagir aux demandes (candidatures) qui portent souvent sur des affectations à court terme. Le gouvernement doit être plus rapide, plus souple et plus compréhensif dans le traitement de ces clients, afin d'éviter de les perdre et d'établir des partenariats plus forts. Une plus grande réceptivité est également nécessaire du côté des organismes de réception (comme les Nations Unies et l'OSCE).

- *Règles de base pour les candidats :* Il conviendrait d'établir des règles générales (lignes directrices) pour les candidats. (Ces règles pourraient traiter, par exemple, de la nécessité d'une expérience antérieure pour le déploiement dans une zone de guerre, des exigences de confidentialité, etc.)

- *Formation avant le déploiement :* Pour beaucoup de participants, il y a actuellement des lacunes sur le plan de la formation des civils avant le déploiement, qui joue un rôle essentiel. Comment peut-on préparer le personnel dans un laps de temps extrêmement court? Les préparatifs doivent comprendre la vaccination, la sensibilisation aux mines terrestres, une formation en premiers soins, une sensibilisation culturelle, etc. Tandis que certains participants sont favorables à l'idée d'un établissement universel de formation financé par le gouvernement, d'autres préfèrent le recours à des établissements indépendants, comme le Centre Pearson pour la formation en maintien de la paix, où le gouvernement contribuerait au financement de candidats particuliers. Dans le cas des établissements indépendants, certains participants s'inquiètent de l'absence d'un système

d'agrément universel, de différents niveaux de préparation basés sur la qualité de l'établissement et de questions connexes.

- *Gestion des contrats entre les parties au Canada :* Pour la majorité des participants, le gouvernement devrait être responsable de certains aspects des opérations de soutien de la paix et cela devrait se refléter dans les contrats signés avec les clients.

- *Égalité de traitement et de rémunération pour les personnes déployées :* Certains participants croient que le gouvernement ne valorise pas les civils qui participent à des programmes non gouvernementaux. Il y a des différences dans la rémunération, la disponibilité de ressources et le statut. La plupart des participants conviennent qu'il ne devrait pas y avoir différentes catégories de personnes envoyées sur le terrain. Tous les civils devraient avoir, avant le déploiement, un ensemble d'avantages comprenant une assurance de voyage et une allocation de déploiement. Jusqu'ici, les frais d'assurance n'étaient pas couverts par les programmes de l'ACDI. Il est temps que le gouvernement canadien assume la responsabilité des civils. La Défense nationale verse une importante allocation de déploiement aux membres de son personnel, tandis que les ONG ont de la difficulté à obtenir un minimum de fonds pour les civils. Certains participants signalent cependant qu'une telle rationalisation du déploiement serait impossible en pratique et que le gouvernement ne peut pas tout faire pour tout le monde en toutes circonstances. Ils proposent donc que seuls les déploiements financés par le gouvernement (en y ajoutant peut-être les déploiements indirects, comme ceux des volontaires des Nations Unies) aient une base commune (assurances, frais de déplacement, allocation pré-déploiement, accès à des séances d'information et à du matériel, etc.).

- *Concurrence et coordination :* Beaucoup de participants notent que la concurrence pour les fonds (et pour la reconnaissance) et le manque de coordination nuisent souvent à l'efficacité des déploiements. Certains préconisent une meilleure coordination (par l'intermédiaire du MAECI ou d'une importante ONG de déploiement), mais d'autres en minimisent l'importance en insistant sur l'initiative de chaque candidat.

- *Rôle du MAECI :* Pour certains participants, le rôle du gouvernement devrait consister à porter le drapeau du Canada et à ouvrir les portes pour les civils à l'étranger. De plus, la sélection des candidats au déploiement devrait se faire à l'extérieur du gouvernement pour éviter les interventions politiques et le népotisme (bien que ces facteurs puissent se manifester autant dans les organisations non gouvernementales que dans l'administration publique). En outre, certains participants croient que le gouvernement devrait établir des filets de sécurité et des moyens de communication pour les civils sur le terrain. À cette fin, il faudrait régulièrement informer les missions du Canada l'étranger des activités civiles canadiennes (sans perdre de vue les responsabilités des organisations mères, comme les Nations Unies et l'OSCE). Du côté diplomatique, le MAECI devrait accorder de l'aide en matière de visas (notamment pour les Canadiens en Macédoine) et dans d'autres domaines.

- *Reconnaissance des réalisations des civils à leur retour au Canada :* Tous les participants sont en général d'avis que l'opinion publique est très peu informée de la contribution des civils aux activités de soutien et de consolidation de la paix. Il est important de reconnaître leurs efforts et d'informer davantage le public de leur action.

Le président met fin à la table ronde en promettant de produire un rapport. Il remercie les participants pour leur précieuse contribution et leur demande de maintenir leur coopération. Il leur rappelle en outre que le CCPPE a pour mandat d'aider les Canadiens à participer à la formulation de la politique étrangère et encourage la présentation de propositions de financement.

Table ronde : Le déploiement d'experts dans les opérations internationales de paix
Liste des participants
12 septembre 2000
Salle Lady Elgin, Hôtel Lord Elgin
Ottawa (Ontario)

Stephen Bierbrier
Groupe de la coopération internationale
Ministère de la Justice

Suzanne Labbé
Directrice, Coopération internationale
Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale

Ellen Macdonald
Juge, Cour supérieure de l'Ontario

Shereen Miller
Directrice, Projets spéciaux internationaux
Service correctionnel du Canada

Louis Perret
Doyen, Faculté de droit
Université d'Ottawa

Alison Redford
Directrice de projet, Développement international
Association du Barreau canadien

Don Brownell
Gestionnaire principal
Initiatives de développement publiques et privées et gestion du rendement
Fédération canadienne des municipalités

Steve St. Michael
Directeur, Association des universités et collèges du Canada

Ann Wardrop
Conseillère principale du président
Service d'assistance canadien aux organismes

Kristina Wittfooth
Directrice
Centre de l'Europe centrale et de l'Est
Bureau canadien de l'éducation internationale

Teresa Dremetsikas
Coordonnatrice, Accueil et établissement
Centre canadien pour victimes de torture

Des Garvey
Directeur
Nepean Outreach to the World

Fernande Meilleur
UNICEF Canada

Laurel Pearson
Conseiller principal en traumatologie
CARE

Maria Beaulne
OSCE, Agence des douanes et du revenu du Canada

Robert Busse
Coordonnateur sur le terrain
CARE / EUMC

Debby Côté
CUSO

Marianne Wightman
Déploiement, MINUK, CARE, EUMC

Ruth Walker
Christian Science Monitor

Debbie Bénard
CANADEM

Paul Larose-Edwards
Directeur exécutif
CANADEM

Christine Vincent
CANADEM

Susan Brown
Chef, Consolidation de la paix
ACDI

Mark Glauser
Agent principal de la politique
Section de coordination du déploiement
Direction de la sécurité régionale et du maintien de la paix
MAECI

Peter Oldham
Directeur adjoint
Direction de la sécurité régionale et du maintien de la paix
MAECI

Barry Parkinson
Consultant
MAECI

Steven Lee (président)
Directeur exécutif
Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

Marketa Geisler
Rapporteur-rédactrice
Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

Julie Rechel
Planification d'événements
Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

Canadian Centre For Foreign Policy Development
Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

125 promenade Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2
Telephone/Téléphone : 613.944.8278 www.cfp-pec.gc.ca Fax/Télécopieur : 613.944.0687

RAPPORT DU CCDPÉ POUR L'ANNÉE 2000-2001[1]

LE TERRORISME

Report from the Roundtable: The New Face of Terrorism. CCFPD. October 26, 2001.

Summary Report from the Roundtable: The Impact of September 11 on International Relations and Canada's Foreign Policy. CCFPD. November 27, 2001.

NOUVELLE DIPLOMATIE

Report from the Conference on New Diplomacy: The Development of International Law. CCFPD. April 5-7, 2001.

The New Diplomacy: The Global Compact and United Nations Institutions. CCFPD. July 14-15, 2000.

Report from the Conference on 'New Diplomacy': The United Nations, Like-minded Countries and Non-Governmental Organizations. CCFPD. September 28, 1999.

Report from the Roundtable on Just War and Genocide. CCDPE. December 8-9, 2000.

Report from the Ottawa Roundtable for the International Commission on Intervention and State Sovereignty (ICISS). CCDPE. January 15, 2001.

PRÉVENTION DES CONFLITS ET CONSTRUCTION DE LA PAIX

Summary Report from the Roundtable on Afghanistan: Governance Scenarios and Canadian Policy Options. CCFPD. October 12, 2001.

Nile Waters Management and Links to Conflict Management and Food Security in the Horn of Africa. Tag El Khazin, Subsahara Center. July 3, 2001.

Report from the Roundtable: Judges and Peace Operations. CCFPD. March 9, 2001.

Renouveler les partenariats pour la prévention des conflits armés: Options pour améliorer le déploiement rapide et établir une capacité permanente d'internvention d'urgence de l'ONU. H. Peter Langille, Sécurité humaine mondiale - Idées et initiatives. Automne 2000.

Rapport de la table ronde: Le Déploiement d'experts dans les opérations internationales de paix." Marketa Geislerova, Centre canadien pour le développement de la politique étrangère. 12 septembre 2000

Canadian Peacebuilding in the Middle East: Case Study of the Canada Fund in Israel/Palestine and Jordan. Tami Amanda Jacoby, University of Manitoba. Fall 2000.

---

[1] **Visitez le www.cfp-pec.gc.ca pour obtenir des rapports et publications supplémentaires.**

Les entreprises canadiennes et la consolidation de la paix. Jean-François Rioux, Francisco-José Valiente, and Christian Geiser, Université du Québec à Montréal. 31 octobre 2000.

NOUVELLES DIRECTIONS DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTAS-UNIS

Report from the Denver Roundtable: New Directions in U.S. Foreign Policy. CCFPD. November 2, 2001.

Summary of Key Point From Presentations and Discussions: Foreign Policy Trends in the U.S. Roundtable. CCFPD and the Institute on Global Conflict and Cooperation, University of California at San Diego, California, United States. March 20, 2001.

Summary of Key Points from Presentations and Discussions: The Washington D.C. Roundtable on Trends in U.S. Foreign Policy. CCFPD and the Woodrow Wilson Centre, Washington DC. April 2, 2001.

Summary of Key Points from Brief Presentations and Discussions: Foreign Policy Trends in the U.S. Roundtable. CCFPD and University of Alberta, Edmonton, Alberta, Canada. April 12, 2001.

Summary of Key Points from Presentations and Discussions: The Toronto Roundtable on the Bush Administration's Foreign Policy - Challenges and Implications for Canada. CCFPD and the Munk Centre, University of Toronto, Toronto, Ontario, Canada. May 18, 2001.

Halifax Roundtable on US Foreign Policy. CCFPD and Saint Mary's University, Halifax, N.S.. June 15, 2001.

ARMES NUCLÉAIRES ET LÉGÈRES ARMES

The Ottawa Group Report on Small Arms, Light Weapons (SALW) and Non-State Actors. CCFPD and Centre for Defence Studies. November 7-8, 2000.

Rapport de la table ronde des experts étrangers en missiles balistiques. Ernie Regehr, projet Ploughshares, et Peter Moore, CCDPÉ. 30-31 mars 2000.

Rapport de la table ronde: L'OTAN et les armes nucléaires. CCDPÉ. 24 août 2000

Small Arms and the OAS Roundtable Report. CCDPÉ. April 28, 2000.

Examen des récentes initiatives gouvernementales et d'ONG concernant les armes légères et l'évaluation de leur efficacité: proposition pour un indice de sécurité individuelle (ISI). Frances Gaudreault et al. Summer 2000.

Globalization and Firearms: A Public Health Perspective. Wendy Cukier et al. Fall 2000.

FRONTIÈRES

Points de vue sur un monde sans frontières: les enjeux pour le Canada." Heather Nicol et Ian Townsend-Gault. Automne 2000.

DROITS DES ENFANTS

Children and Violent Conflict: Meeting the Challenge of Diversity. Erin Baines, Dalhousie University; Barry Burciul, University of Toronto. Summer 2000.

ENTREPRISE ET MAIN D'OEUVRE

Canadian Firms, Canadian Values. Canadian Business for Social Responsibility. May 2000.

DROIT

Canadian Council on International Law 29th Annual Conference - Policy Options Paper. Kim Carter et. al. December 2000.

AFRIQUE

Summary Report from the Roundtable on Good Governance and Africa. CCFPD. October 25, 2001.

Rebirth of the Somali State: Policy Options and Programme Opportunities for Canada. Partnership Africa-Canada, Som-Can Institute for Research & Development. November 3-4, 2000.

Sudan Civil Society Symposium. Sudan Inter-Agency Reference Group. June 5-6, 2000

Report from the Ottawa Nigeria Roundtable. CCDPÉ. March 20, 2000.

ASIE-PACIFIQUE

Report from the Roundtable: Good Governance and the Philippines. CCFPD. March 16, 2001.

APEC Media Monitoring Report: A Synopsis of Key Findings from IMPACS' 1999 Youth Internship Project. Institute for Media, Policy and Civil Society. 2000.

Report from the Burma and Drugs Roundtable. CCDPÉ. May 15, 2000.

Report from the North Korea Roundtable. CCDPÉ. January 22, 2001.

Decentralization and Challenges to Unity: Report on the Indonesia Roundtable 2001." Centre for Dialogue, Simon Fraser University. April 19-21, 2001.

EUROPE

Report from the Roundtable Living Together: Sharing the Canadian Experience. Marketa Geislerova, Canadian Centre for Foreign Policy Development. March 28-30, 2001 (Banff, Alberta) and June 15-17, 2001 (Larnaca, Cyprus).

Rapport de la table ronde sur Chypre: Vivre ensemble au XXIe siècle. CCDPÉ. February 14 février 2000.

AMÉRIQUES

Workshop Report: Canadian Media Coverage of the Americas. FOCAL. March 2, 2001

Canada, Indigenous Peoples and the Hemisphere Roundtable Report. CCDPÉ. March 23, 2000.

Les voix canadiennes: Les Amériques. CCDPÉ. 2001.

Threats to Democracy in America. Max Cameron, Canadian Foundation for the Americas (FOCAL). March 3-4, 2000.

Report from the Roundtable on Governance, Civil Society and the Americas. CCDPÉ. January 28, 2000.

Report from the Roundtable on Canada-Cuba Relations. CCDPÉ. January 18, 2000.

Look Ahead to Windsor Roundtable Report (OEA). CCDPÉ. April 26, 2000.

CULTURE

Commerce international et diversité culturelle: la recherche d'un équilibre difficile. Ivan Bernier, Université Laval et Dave Atkinson. 2000.

QUESTIONS CIRCUMPOLAIRES

Roundtable on Northern Foreign Policy: Feedback and Look Ahead. CCDPÉ. February 5, 2001.

RECHERCHE EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Discours sexospécifiques, pratiques sexospécifiques : La Politique étrangère canadienne revue et corrigée par les féministes." Rapport de table ronde présenté au CCDPÉ et rédigé par Claire Turenne Sjolander (Université d'Ottawa), et al. 2000.